

COMMENT CONSTITUER UN DOSSIER DE SUCCESSION POUR PASSER À LA RÉDACTION DE LA DÉCLARATION ?

PRISE EN MAIN DU DOSSIER

- ◇ Les délais à respecter
- ◇ Obtention des pièces :
 - Dossier Civil
 - Dossier Fiscal

RÉDACTION DES ACTES ET FORMALITÉS

- ◇ La dévolution successorale
 - Légale
 - Testamentaire
- ◇ L'établissement de l'attestation dévolutive
- ◇ Les options
- ◇ La rédaction des actes
 - Notoriété
 - Inventaire et clôture
 - Attestation de propriété

PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE SUCCESSION

- ◇ Actif taxable
- ◇ Passif déductible
- ◇ Détermination de l'assiette taxable
- ◇ Liquidation des droits

CODE FORMATION : DNF02

Durée de la formation : 1 jour (7h)

Niveau : Débutant

Prérequis :
Aucun prérequis

Public concerné :
Collaborateurs

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Constituer le dossier de succession et effectuer les premières démarches auprès des organismes
Déterminer les actes à établir selon le dossier et les rédiger
Établir une déclaration de succession simple

COMPÉTENCES VISÉES

Gestion et constitution des dossiers de succession ;
Rédaction des actes simples d'un dossier de succession ;
Etablissement des formulaires fiscaux (imprimés 2705)

Coût de la formation 260.00 € HT / jour

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation.

SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.
Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.